



Union Belge de Neuchâtel

Bulletin n° 98 - Été 2018

Président : Alain Valette
president@unionbelge-neuchatel.ch



Le mot du Président

Chers Membres de l'UBN,

Voici trois définitions du dictionnaire Larousse en ligne :

- **Expatrié** : *Personne qui a quitté sa patrie ou qui en a été chassé // Se dit d'un salarié qui exerce son activité dans un pays autre que le sien.*
- **Immigrant** : *Individu qui s'installe dans un pays, originaire d'un autre pays. (L'immigration est le plus souvent motivée par la recherche d'un emploi et la perspective d'une meilleure qualité de vie.)*
- **Migrant** : *Individu qui se déplace volontairement d'un pays dans un autre ou d'une région dans une autre, pour des raisons économiques, politiques ou culturelles.*

Vous qui avez quitté la Belgique pour la Suisse, vous considérez-vous comme expatrié, immigrant ou migrant ? Si je vous pose la question, c'est que, en tant que président de l'UBN, je reçois les nombreux bulletins d'information du Service cantonal de la Cohésion Multiculturelle (COSM), dont je vous invite à consulter le site : <https://www.ne.ch/autorites/DEAS/COSM/Pages/accueil.aspx>

Il se fait que pour le COSM, nous sommes clairement des migrants. Ceci doit nous faire réfléchir, puisque ces jours-ci le terme s'applique surtout à ces pauvres gens qui risquent leur vie sur des bateaux de fortune, dans l'espoir de gagner une Europe où les attend un avenir plus qu'incertain – la plupart des pays européens ayant fait le choix de protéger les frontières plutôt que les gens. C'est aussi clair que, pour le COSM, l'intégration des migrants belges ne constitue pas une priorité, puisque ceux-ci se fondent très aisément dans le milieu ambiant. Cependant, si vous connaissez d'autres étrangers récemment arrivés dans le Canton, gardez en tête les différents services que le COSM peut leur offrir : conseil et information, cours et formations, interprétariat, prévention du racisme et de la discrimination...

Dans ce bulletin, vous trouverez comme d'habitude un aperçu de nos activités passées et à venir ; en particulier la **Journée des Belges de Suisse**, du **2 septembre** prochain, co-organisée par votre UBN, où j'espère avoir le plaisir de vous rencontrer. Attention : **Votre inscription et votre paiement doivent nous parvenir pour le vendredi 27 juillet au plus tard.**

Avant de conclure et de vous souhaiter un très bel été, une petite pensée pour nos Diables Rouges, qui nous ressemblent derrière leurs exploits. Merci et bravo à eux !

Bien cordialement,

Alain

Petit retour sur nos dernières activités



Le dimanche 22 avril, une douzaine de membres se sont retrouvés au parcours découverte de la chocolaterie Camille Bloch à Courtelary.

Visite agréable et gourmande mais qui en a laissé certains sur leur fin. Hé oui, il est bien terminé (mais pas si lointain), le temps où on pouvait prendre part à une « vraie » visite guidée de la chocolaterie et voir vraiment travailler le personnel à son poste dans sa vie de tous les jours. Les mesures d'hygiène sont passées par là.



Le dimanche 20 mai, 9 membres, accompagnés de 7 membres de la SRUB-Lausanne, d'un membre de l'UBV et d'un membre du Club Belge de Bâle-Jura ont partagé un goûter-apéritif, avant d'assister au spectacle de danse « La mesure du désordre » de la Cie bruxelloise ZOO/Thomas Hauert à la Salle Beau-Site du Théâtre populaire romand (TPR). En début d'après-midi, nos

amis qui avaient bravé la pluie, la plupart sans parapluie... lors d'une courageuse visite guidée de la Ville ont bien apprécié le moment de convivialité qui a suivi au TPR. Merci à Anne Bisang (directrice artistique) et John Voisard (directeur général) pour leur aimable accueil au goûter-apéritif dans le foyer du théâtre !



Le dimanche 17 juin, par un temps superbe, 4 membres ont suivi notre ami Jean-Louis, dans une magnifique balade en vélo dans la région du Seeland: Marin - Praz aller et retour. 3 sportifs en voiture ont rejoint les cyclistes pour la pause du diner. Immense merci à Jean-Louis pour cette belle journée de convivialité, de sport et de rigolade.

Prochaines activités : juillet à septembre

Fête nationale



Cette année, à l'occasion de la fête nationale, l'UBN n'organise rien car Mr l'Ambassadeur, Frank Recker, tient à recevoir lui-même des membres des unions belges. Ce sera la dernière réception pour les unions avant son départ en septembre.

Attention, cette annonce n'est pas une invitation.

Journée 2018 des Belges de Suisse – 2 septembre 2018



La journée 2018 des Belges de Suisse est organisée, le **dimanche 2 septembre**, conjointement par l'UBN et le Club Belge de Bâle et du Jura, à **Bienne et aux environs avec repas sur la magnifique Ile Saint-Pierre**.

Nous vous avons concocté un chouette programme qui vous a déjà été envoyé à tous par la poste début juin avec le formulaire d'inscription et les tarifs. Vous pouvez retrouver tous ces documents sur notre site

<http://unionbelge-neuchatel.ch/journee-des-belges-de-suisse-di-2-septembre-2018/>

Nous espérons vous y retrouver nombreux et nous attirons votre attention sur la **date limite de réception de paiement fixée au 27 juillet** pour valider toute inscription.

Vos familles et amis non membres d'une union belge sont bienvenus pour vous accompagner (au même tarif que les membres).

Spectacles belges ou en lien avec notre plat pays



Dans le cadre du **festival Poésie en arrosoir** à la **Grange aux Concerts à Cernier**, les artistes belges de **Tomassenko** présentent **Daisy Tambour**, un spectacle tout public musical poétique et burlesque les **mardi 10 et mercredi 11 juillet à 19h**.

<https://www.tempslibre.ch/neuchatel/spectacles/394494-daisy-tambour>



Le **29 août à 19h**, dans le cadre du Festival des **Jardins Musicaux à Cernier** (Grange aux Concerts, site d'Evologia), « **La Ralentie** », concert autour de l'œuvre du même nom du **poète d'origine belge Henri Michaux** (1899-1984); musique de Pierre Jodlovski, interprétée par Clara Meloni, soprano ; Jean Geoffroy, percussions ; Pierre Jodlovski, électronique en direct.

<http://www.jardinsmusicaux.ch/index.php/fr/programme-complet/concerts/318-16-la-ralentie>



Apocalypse bébé

Lors de la soirée d'ouverture de sa nouvelle saison, le **vendredi 14 septembre à 20h15**, le **Théâtre Populaire Romand de La Chaux-de Fonds** présente un spectacle de théâtre, dans la magnifique salle à l'italienne du Théâtre de l'Heure Bleue. La pièce s'appelle « **Apocalypse bébé** » d'après **Virginie Despentes** par la Cie Mariedl, dans une mise en scène de Selma Alaoui.

www.tpr.ch/spectacle2018_2019/apocalypse-bebe .

C'est une coproduction du Théâtre de Liège, du Théâtre Varia (Bruxelles), du Théâtre de Namur, et du Manège à Mons avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles-Service du théâtre et du Centre des Arts Scéniques.

Bon plan touristique en Belgique



The advertisement features a teal background with the 'Hi BELGIUM PASS' logo at the top left. A large price tag '€149*' is positioned on the right. Below the logo, the text 'INCLUDING:' is followed by three bullet points: 'Return flight' with a plane icon, 'Unlimited train rides' with a train icon, and 'Vouchers for activities in 2 cities' with a smartphone icon. A 'BOOK NOW >' button is located at the bottom left, and the Brussels Airlines logo is at the bottom right.

Créé au printemps 2017 pour attirer des touristes en Belgique (les attentats de Bruxelles sont encore bien tristement présents dans les esprits), le **Hi Belgium Pass** offre un vol aller-retour vers la Belgique pour 149 € depuis de nombreux pays essentiellement en Europe, dont la Suisse et plein d'offres alléchantes sont comprises dans le prix.

<https://press.brusselsairlines.com/le-hi-belgium-pass-decolle-avec-succes#>

<https://hibelgiumpass.brusselsairlines.com/>

<https://visit.brussels/fr/article/hi-belgium-pass>

Le Hi Belgium Pass comprend:

- Arrivée le jeudi/vendredi/samedi
- Retour le dimanche/lundi/mardi
- Le prix unitaire A/R est toujours de 149 euros (bagages et taxes compris)
- Un billet de train valable dans toute la Belgique pour toute la durée du séjour
- 2 «activity vouchers» pour découvrir 2 villes à choisir parmi les 13 suivantes : Anvers, Bruxelles, Bruges, Gand, Louvain, Liège, Malines, Ypres, Charleroi, Eupen, Mons, Louvain-la-Neuve et Tournai. Vous découvrirez ainsi gratuitement de nombreuses attractions touristiques, des musées de qualité et quelques activités plutôt originales sont proposées comme à Bruxelles ... apprendre à servir une bière à la pompe. Et ceci n'est pas une carabistouille ! 😊

Ce pass a bien sûr été créé pour attirer les touristes étrangers en Belgique. Peut-être avez-vous des amis suisses qui pourraient être intéressés ?

Et que diriez-vous d'en profiter vous-mêmes pour une petite virée nostalgique dans notre beau pays ? Puis vous pourriez nous raconter comment c'était...

Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer le décès en mai de Mme **Denise Schreyer**, compagne de Francis Jacques et qui fut un temps secrétaire de l'UBN.

Recette : Gâteau aux pommes de Monique de Peissant

Plusieurs membres m'ayant dit apprécier cette rubrique recette et s'être bien régalés (merci !), voici une très ancienne recette de gâteau aux pommes que je tiens d'une amie très chère à mon cœur, Monique de Peissant. C'est une vieille recette qui remonte à bien loin dans l'histoire familiale.

Que ceux qui n'ont jamais osé se lancer sortent leur tablier ; cette recette est rapide, très simple, inratable et en général les convives réclament la recette ! A essayer absolument ! Succès garanti !



Ingrédients

- 250 g de farine
- 250 g de sucre
- 100 g de lait
- 1 œuf entier
- ½ paquet de levure chimique (= pas celle pour le pain)
- 50 g de beurre
- 1 pincée de sel
- 1 assiette à soupe de pommes coupées

Préparation

Mélangez tous les ingrédients.

Versez dans un moule beurré et fariné.

Cuisez 40 minutes à 180°.



Vous voyez bien que ça sait une fois pas être plus simple...

Même pas d'œufs à battre en neige !

En plus rien qui puisse faire grossir : seulement 50 g de beurre...

Et c'est délicieux !

Variante : J'ai essayé avec d'autres fruits et c'est tout aussi délicieux. Attention à adapter la quantité de sucre selon la douceur ou l'acidité des fruits. Et des fruits (prunes, abricots, ...) peuvent parfois se révéler très surets une fois cuits alors qu'ils étaient bien sucrés crus... C'est du vécu !

Bon appétit !



Et maintenant, tous à vos PC !
Nous attendons avec impatience
pour les publier :

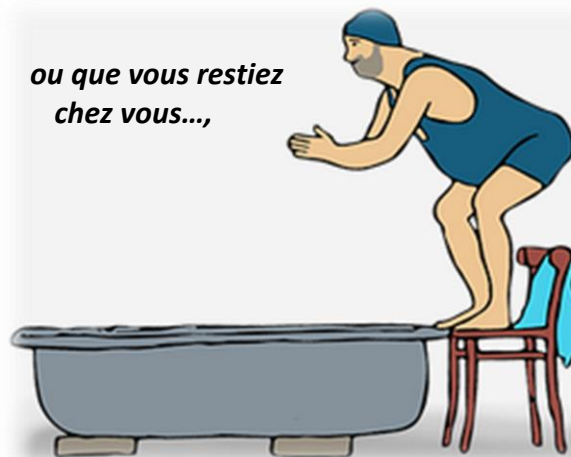
- ✓ vos meilleures recettes
familiales et bien de chez nous,
- ✓ vos anecdotes,
- ✓ vos petites annonces,
- ✓ ...

Et les volontaires pour organiser une activité
sont toujours accueillis à bras ouverts !
Qu'on se le dise !

Que vous partiez en vacances...



*ou que vous restiez
chez vous...*



nous vous souhaitons à tous un très bel été !

**Pour votre U.B.N.,
Françoise et Alain**